

Programme Tendances Automne-Hiver 2010-2011

Mardi 24 Mars 2009
9h30 - 17h30
Lyon



Objectifs de la formation :

- Décrypter les tendances de demain afin de stimuler votre créativité, trouver des sources d'inspiration, faire émerger de nouvelles idées au sein de vos équipes et enrichir le processus d'innovation

Méthodes :

- Présentation des tendances Automne-Hiver 2010-2011 et des actifs cosmétiques
- Activités collectives en sous-groupes : pour aider les participants à rebondir sur le contenu des tendances et des ateliers créatifs, par des méthodes et des outils permettant de conjuguer, combiner les idées et en créer de nouvelles
- Un accompagnement sera fait pour faire émerger la créativité individuelle et collective dans un but opérationnel

Participants (limités à 50) :

- R&D : directeur, chef de projet, technicien
- Marketing : directeur, chef de groupe, chef de produit
- Commercial : directeur, ingénieur technico-commercial

Avec le soutien

GRANDLYON
communauté urbaine

Rhône-Alpes
Région

PROGRAMME DE LA FORMATION

Matin

○ **Conférence** : Le discours « quasi-pharmaceutique » en cosmétique est-il une chimère et le « Bio » la panacée ?

Le discours « quasi-pharmaceutique » en cosmétique : la frontière entre produits cosmétiques et médicaments s'atténue de plus en plus. Quelles sont les dernières tendances dans le domaine des actifs. Quels sont les cibles, les marqueurs, les mécanismes d'action, les positionnements, les fonctionnalités les plus en vogue actuellement. La cosmétique va t'elle trop loin ? Est-ce une chimère (animal fantastique qui permet l'évasion dans des rêveries sans consistance).

Formuler « Bio », « durable » ou « équitable », est-ce la panacée ? Dans la mythologie grecque, Panacée est une déesse qui prodigue aux hommes des remèdes par les plantes. Aujourd'hui, le terme de panacée est une appellation ironique pour désigner un objet, une idée, un concept qui semble être le remède à tous les maux.

○ **Tendances générales saison Automne/Hiver 2010/2011**

Présentation du CD Rom « Zoom Impulsion » qui met en évidence l'essence des 5 thèmes de la saison, incluant : *les tendances majeures de la saison ; les justifications sociologiques et culturelles des influences ; les points forts couleurs ; les matières incontournables ; les pistes design ; les décors ; les mots clefs.*

○ **Activité n° 1 collective en sous-groupes**

Déjeuner-Buffer d'échanges

○ **Introduction Activité n° 2 : Atelier créatif « Toucher & Textures - Tendances Automne/Hiver 2010/2011 »**

○ **Activité n° 2 collective en sous-groupes**

○ **Restitution des activités collectives en sous-groupes**

○ **Synthèse collective & Illustrations pistes beauté Tendances A/H 2010/2011**

○ **Conférence** : Le retour d'expérience dans les processus créatifs

Après-midi

INTERVENANTS

○ **LASERSON (Olivier PAQUATTE)**

Distributeur de matières premières de chimie fine (pour les secteurs de la cosmétique, de la parfumerie, de la pharmacie et de la nutraceutique)

○ **CARLIN INTERNATIONAL (Sylvie MAIGNAN)**

Agence de style, expert en Anticipation Créative

○ **EMULSION CREATIVE (Véronique BONNET)**

Organisme de conseil et de formation en management de projet par la créativité

Centre Européen de Dermocosmétologie
Villa Créatis - 2 rue des Mûriers CP 601 - 69258 LYON Cedex 09
Tél : 04 72 85 07 74 / Fax : 04 72 85 07 23 / ced19@wanadoo.fr / www.ced-lyon.com

Formation Prospective Cosmétique 2009

Mardi 24 Mars 2009

9h30 - 17h30

Lyon (site à définir)



Société :

Secteur d'activité :

Nom et Prénom du participant :

Fonction :

Adresse :

Tél : **Fax :**

Responsable de la Formation :

E mail :

Code NAF/APE :

Convention collective appliquée :

Formation éligible au DIF, renseignez-vous auprès de votre OPCA.

- | | | |
|---|--------------------|---------------------|
| <input type="radio"/> Participant | 450,00 € HT | 538,20 € TTC |
| <input type="radio"/> Adhérent CED | 300,00 € HT | 358,80 € TTC |

Date, cachet et signature :

Exemplaire à retourner dûment rempli et signé avant le 13 Mars 2009 au
Centre Européen de Dermocosmétologie
Villa Créatis - 2 rue des Mûriers CP 601 - 69258 LYON Cedex 09
Tél : 04 72 85 07 74 / Fax : 04 72 85 07 23
Formation limitée à 50 participants
N° organisme de formation : 82 69 10041 69
Toute inscription est ferme et définitive

Conditions Générales de Vente

- Un exemplaire du présent bulletin d'inscription est à retourner avant le 13 Mars 2009 au Centre Européen de Dermocosmétologie, accompagné du règlement (à l'ordre du CED) ou du bon de Commande (le règlement devra obligatoirement être effectué avant la formation).
Toute inscription est ferme et définitive. Pour les règlements depuis l'étranger, les frais de traitement bancaire sont à votre charge.
- Le prix de l'inscription comprend la participation aux conférences et aux ateliers, le déjeuner, les pauses et la remise des textes de présentation.
- Un certificat de présence vous sera remis à l'issue de la formation.
- Dès réception de votre inscription, vous recevrez un mail de confirmation vous précisant le lieu où se tiendra la formation. Une convention de formation en double exemplaire vous sera envoyée, dont un exemplaire sera à retourner au Centre Européen de Dermocosmétologie.
- Les organisateurs se réservent la possibilité d'annuler ou de reporter la formation si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent. Dans ce cas, la totalité de la somme indûment perçue sera restituée aux participants.
- Toute annulation doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception.
Toute annulation reçue avant le 13 Mars 2009 donnera lieu à un remboursement intégral des frais d'inscription à l'exception d'une somme de 50 € HT retenue pour les frais de dossier.
Toute annulation reçue au-delà de cette date, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription.
Ces conditions sont également applicables à toute personne absente le jour de la formation et non remplacée. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable les organisateurs.
- En cas de prise en charge du paiement par un organisme de formation, il appartient au responsable de l'inscription de communiquer les éléments indispensables pour assurer ce paiement. Si celui-ci n'est pas effectué, le Centre Européen de Dermocosmétologie serait fondé à réclamer ce paiement à l'entreprise inscrite, solidairement débitrice à son égard.